

Conditions Générales de Vente

L'instant et la voile

Article 1 - Objet

Stéphane Bulot, micro-entrepreneur immatriculé sous le numéro SIREN 529 921 785, exerçant sous le nom commercial "L'instant et la voile", ci-après désigné "le Prestataire", et toute personne physique souhaitant bénéficier de ses prestations, ci-après désignée "le Client".

Elles s'appliquent à l'exclusion de tout autre document. Le fait de procéder à une réservation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Le Prestataire exerce son activité dans le respect du Code du sport et de l'ensemble des réglementations applicables à l'enseignement et à l'encadrement des activités nautiques.

Article 2 - Définitions

Prestataire : Stéphane Bulot, moniteur de voile croisière titulaire du BPJEPS Voile Option Croisière, titulaire d'une carte professionnelle d'éducateur sportif délivrée par la DRAJES, couvert par une assurance Responsabilité Civile Professionnelle pour l'ensemble des prestations visées aux présentes, exerçant sous le nom commercial "L'instant et la voile".

Client : toute personne physique majeure contractant avec le Prestataire pour elle-même ou pour le compte d'un groupe.

Participant : toute personne bénéficiant effectivement de la prestation, pouvant être distincte du Client.

Prestation : toute activité d'enseignement ou d'encadrement de la voile croisière proposée par le Prestataire, incluant les stages en mer, les stages privatisés et les prestations de prise en main sur voilier.

Acompte : versement partiel de 40% du montant total de la prestation, dû à la commande.

Support de navigation : tout voilier utilisé dans le cadre de la prestation, qu'il soit loué par le Prestataire, loué par le Client ou appartenant au Client.

Article 3 - Réservation

Toute réservation est effectuée par le Client par voie électronique, par téléphone ou par tout autre moyen convenu avec le Prestataire. Elle n'est définitive qu'à réception de l'acompte visé à l'article 4 et de l'ensemble des documents demandés par le Prestataire.

Avant toute réservation, le Client s'assure que son état de santé et celui des participants est compatible avec la pratique de la voile en conditions de loisir. Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des conséquences d'une contre-indication médicale non signalée.

Le Client déclare la présence de tout participant mineur dans le groupe au moment de la réservation et fournit les autorisations parentales requises avant le début de la prestation. Les participants mineurs restent sous la responsabilité de l'adulte l'accompagnant.

Le Prestataire se réserve le droit de refuser une réservation si les conditions de sécurité ne peuvent être garanties au regard des informations transmises.

Article 4 - Modalités de paiement

Le prix de la prestation est fixé dans le devis ou le programme remis au Client préalablement à la réservation.

Le règlement s'effectue en deux temps :

- Acompte de 40% du montant total, dû à la réservation. Son versement vaut confirmation de la commande.
- Solde de 60%, dû au plus tard 7 jours avant le début de la prestation.

Tout défaut de paiement du solde dans ce délai permet au Prestataire d'annuler la prestation de plein droit, sans remboursement de l'acompte versé.

Les règlements s'effectuent exclusivement par virement bancaire sur le compte dont le RIB figure sur la facture.

Article 5 - Conditions d'annulation et de report

5.1 - Droit de rétractation

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la confirmation de la réservation pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif. Le remboursement intégral des sommes versées est effectué dans un délai de 14 jours suivant la réception de la demande de rétractation. Passé ce délai, les conditions définies aux articles 5.2 et 5.3 s'appliquent.

5.2 - Annulation par le Client

Aucun remboursement ne peut être effectué des sommes versées au-delà du délai de rétractation visé à l'article 5.1, quelle qu'en soit la cause, à l'exception des situations visées à l'article 5.3.

5.3 - Report pour raison médicale

En cas d'impossibilité médicalement justifiée de participer à la prestation, le Client peut demander le report de celle-ci, sous réserve de la production d'un certificat

médical transmis au Prestataire au plus tard 48 heures avant le début de la prestation.

Le report est effectué dans les conditions suivantes :

- De préférence au cours de la même saison nautique.
- A défaut, au cours de la saison nautique suivante.
- Aucun report au-delà de cette échéance ne pourra être accordé.

Les sommes versées sont conservées et imputées sur la prestation reportée. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non-utilisation du report dans les délais impartis.

5.4 - Annulation par le Prestataire

La météo et les conditions de mer ne constituent pas un motif d'annulation ou de report de la prestation. La prestation est maintenue dans tous les cas, le Prestataire adaptant son contenu et ses apports pédagogiques aux conditions rencontrées.

En cas d'indisponibilité du Prestataire pour raison médicale, justifiée par certificat médical transmis au Client dans les meilleurs délais, un report de la prestation est proposé dans un délai maximum de douze mois. Si aucune date convenant aux deux parties n'est trouvée dans ce délai, le remboursement intégral des sommes versées est effectué. En cas de location par le client sur support de navigation avec un loueur tiers, la somme versée ne pourra pas être remboursée par le prestataire.

Article 6 - Droit à l'image

En participant à un stage de l'instant et la voile, chaque participant accepte, par défaut, d'être photographié et filmé, dans le cadre de l'activité. Par ailleurs, L'instant et la voile se réserve le droit de diffuser les photos prises durant le stage sur son site web, ses réseaux sociaux, soit pendant le stage, soit après. Pour une diffusion sur le site web, le stagiaire sera informé de la diffusion. Chaque stagiaire est libre de refuser la diffusion et doit notifier son refus à l'instant et la voile par email. Son refus doit pouvoir être effectué à tout moment, en amont, pendant ou en aval de la prestation. Son refus entraînera le retrait de l'image du site web ou de la publication sur le réseau social.